



Belledonne : un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne

Le projet de parc naturel régional de Belledonne recouvre un territoire varié au dénivelé important, depuis Grenoble jusqu'à son plus haut sommet à 3 000 mètres d'altitude. Le territoire tire profit de ces dynamiques urbaines par divers aspects - économiques notamment - mais doit parallèlement en maîtriser les effets. Sa qualité environnementale aux portes de la ville en fait logiquement un espace convoité, pour l'habitat comme pour les loisirs. La population y a doublé en cinquante ans, sous l'effet du desserrement de l'agglomération grenobloise et dans une moindre mesure, de celle de Chambéry. L'usage du foncier constitue à ce titre une problématique locale majeure. Doté d'un complexe universitaire, le territoire attire de nombreux étudiants. La population active augmente, tout comme l'emploi, porté par le développement des activités présentes.

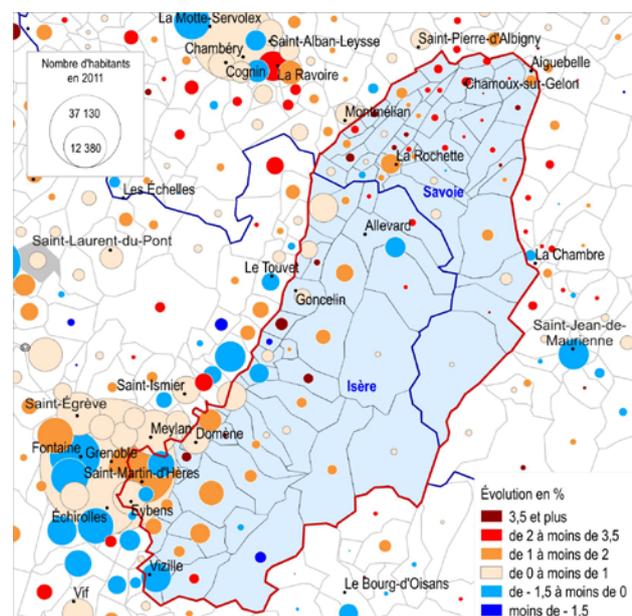
Michel Bonnet, Anna Simon (Insee)

Le massif de Belledonne est le chaînon le plus occidental de l'arc alpin. Il domine la vallée du Grésivaudan et compose l'arrière-plan naturel des deux agglomérations voisines, Grenoble et Chambéry. Son relief étagé est source d'une grande diversité : plaine, balcons, forêts et alpages se succèdent jusqu'aux hauts sommets culminant à près de 3 000 mètres. La chaîne de Belledonne est aussi parsemée de nombreux lacs d'altitude.

La protection et la valorisation de cette richesse patrimoniale fédère les acteurs locaux autour d'un projet de parc naturel régional (PNR). Composé de 85 communes, le périmètre à l'étude est délimité par cinq cours d'eau : l'Isère à l'ouest, la Romanche au sud, l'Eau d'Olle au sud-est, le Glandon à l'est et l'Arc au nord-est. Ce territoire fait l'objet de nombreuses mesures de protection au titre de sa valeur environnementale. Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique, floristique (Znieff) couvrent davantage de

1 La population se concentre dans la vallée de l'Isère et sur les versants d'altitude peu élevée

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

superficié que dans la zone de référence¹ (79 % contre 64 %), tout comme les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (22 % contre 10 %). La pluviométrie abondante favorise l'exploitation de l'énergie. Près de Grenoble, La Combe-de-Lancey, site d'anciennes papeteries, a été l'un des berceaux de la houille blanche.

Un trait d'union entre ville et montagne

Le territoire rassemble une population de 158 000 habitants en 2011. Parmi les 85 communes qui le composent, 44 appartiennent au département de l'Isère et 41 à celui de la Savoie. Le massif formant une barrière naturelle, le périmètre n'inclut que partiellement les six intercommunalités couvrant le territoire. Outre des communes de montagne, le périmètre intègre une partie de la communauté d'agglomération de Grenoble-Alpes-Métropole ainsi que les fonds de vallée où se concentre la population. De ce fait, la densité de population est trois fois supérieure à celle de la zone de référence (133 hab/km² contre 42 hab/km²). La moitié des habitants réside dans la banlieue du pôle urbain de Grenoble, dont près du quart dans la seule commune de Saint-Martin-d'Hères. La couronne de l'aire urbaine grenobloise en abrite un autre quart. Seules quelques communes du territoire regroupant une faible part de la population (2 %) se placent hors de l'influence des villes.

La population a doublé depuis 1962

Sous l'effet du desserrement de l'agglomération de Grenoble et de celle de Chambéry, la population a doublé en cinquante ans. Depuis 2006, la croissance démographique se poursuit à un rythme un peu plus rapide que dans la zone de référence (+ 1,0 % par an contre + 0,8 %). La densité augmente dans presque toutes les communes. La croissance est toutefois plus forte dans la partie savoyarde du territoire où elle se renouvelle surtout grâce à l'excédent des entrées sur les sorties. Dans sa partie iséroise, l'augmentation est essentiellement attribuable à un excédent naturel important, stable depuis vingt ans. L'urbanisation s'applique sur un territoire très contraint et génère une pression foncière source de conflits pour l'usage des sols. Les acteurs locaux sont en outre soucieux d'en maîtriser le développement afin de préserver la richesse visuelle et patrimoniale du

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", regroupant des territoires ayant des caractéristiques similaires. Le projet de PNR de Belledonne est comparé au territoire composé de l'ensemble des sept PNR de Rhône-Alpes. Ce territoire de référence est constitué des communes membres des PNR des Baronnies, des Monts de l'Ardèche, du Vercors, du Pilat, de la Chartreuse, des Bauges et du Haut-Jura.

2 Jeune et urbanisé, le territoire accueille plus de 7 000 habitants supplémentaires en cinq ans

Carte d'identité du territoire

	PNR de Belledonne		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	150 335	157 649	410 220	427 835	6 283 541
Poids dans la région (%)	2,5	2,5	6,8	6,8	///
Densité (hab./km ²)	127	133	40	42	144
Nombre de communes	85	85	595	595	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	95,3	95,1	58,5	59,6	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	34,7	33,9	29,6	28,5	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	14,0	14,5	17,2	18,2	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,49	2,33	1,72	1,56	1,92

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

massif. Le PNR offre de ce point de vue un cadre pertinent pour traiter ces enjeux et promouvoir des politiques d'aménagement concertées.

Le territoire attire les étudiants

La situation du territoire au cœur du sillon alpin favorise la mobilité résidentielle. Au jeu des migrations avec le reste de la France métropolitaine, Belledonne a gagné 5 300 habitants entre 2003 et 2008. Sur la période, le taux d'arrivants (204 %) dépasse ainsi largement celui de partants (165 %). Les apports migratoires sont essentiellement alimentés par la population étudiante. Le territoire abrite en effet le campus de la métropole grenobloise sur la commune de Saint-Martin-d'Hères. Une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur y sont implantés, dont trois emploient plus de 500 salariés. Entre 2003 et 2008, élèves et étudiants nourrissent à eux seuls un excédent migratoire d'environ 3 400 personnes. Ils représentent ainsi 11 % des habitants de 15 ans et plus en 2011, contre seulement 6 % dans la zone de référence. La population se renouvelle aussi, dans une moindre mesure, avec l'arrivée de cadres, de professions intermédiaires et d'employés. L'excédent migratoire provient principalement des échanges avec d'autres aires urbaines, souvent elles-mêmes sièges d'université. Grenoble regroupe assez logiquement près de la moitié des échanges et se place en tête avec 12 % des apports migratoires. Elle est suivie de Paris (10 %), Chambéry (6 %), Lyon (5 %), Marseille-Aix-en-Provence et Valence (3 %), Annecy et Genève-Annemasse (2 % chacune), puis Montpellier (1 %).

Des conditions d'accès aux commerces et services globalement favorables

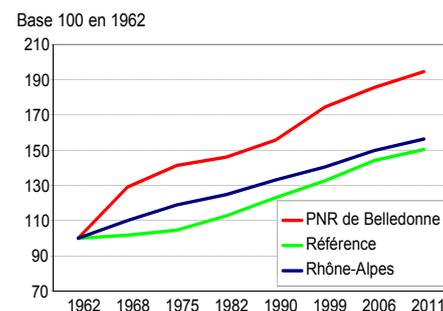
Compte tenu du profil urbain du territoire, le niveau d'équipement moyen des communes est plus élevé que celui de la zone de référence. La population est jeune : 61 % des habitants ont moins de 45 ans contre 54 %

dans la zone de référence. L'excédent naturel élevé et les activités de montagne contribuent à l'implantation d'équipements et de métiers liés à la santé et à l'éducation (écoles maternelles, médecins, kinésithérapeutes, sages-femmes...). Certains équipements de sport et loisirs sont également bien présents, comme les salles ou terrains de sport spécialisés ou les magasins d'articles de sport et loisirs.

Pour tous les équipements ou presque, la population dans son ensemble est mieux desservie que celle de la zone de référence : 83 % des habitants résident en effet dans une commune pôle de services (contre 64 %). Pour autant, si l'on rapporte le nombre d'équipements à la population des communes, le territoire peut paraître légèrement sous-doté, notamment pour certains commerces et services les plus courants comme les commerces de bouche ou quelques services aux particuliers (maçon, restaurant, soins de beauté). Cela concerne aussi des équipements tels que les gendarmeries, vétérinaires, stations-service ou magasins de vêtements. Néanmoins, l'accès aux équipements est plutôt facile : ceux-ci sont surtout situés dans les villes et les vallées, comme la population. En moyenne, les habitants de Belledonne mettent moitié moins de temps que ceux des autres PNR pour

3 L'étalement urbain de Grenoble et de Chambéry génère une dynamique démographique

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

4 Les étudiants et les cadres très présents sur le territoire

Répartition des ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence, en %

	PNR de Belledonne		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Agriculteurs exploitants	0,5	0,5	2,5	2,1	1,1	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,6	4,9	6,4	6,5	5,2	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,3	14,6	9,4	9,8	11,4	12,0
Professions intermédiaires	17,0	16,2	15,1	14,6	16,1	16,0
Employés	10,0	10,4	9,1	9,5	10,9	11,1
Ouvriers	17,9	16,7	19,5	18,2	18,2	17,2
Retraités	29,1	30,1	33,9	35,5	30,9	31,6
Étudiants et élèves	4,0	3,2	0,3	0,3	2,2	2,0
Autres inactifs	3,7	3,4	3,7	3,4	4,0	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation complémentaire)

accéder aux équipements des différentes gammes. Beaucoup développent des habitudes d'achat et de consommation proches de leur lieu de travail.

Les temps d'accès s'allongent cependant dans les vallées encaissées du Haut-Bréda, du Glandon et des Huiles.

De fortes disparités concernant les revenus

En 2006, le revenu annuel net imposable moyen par foyer fiscal était supérieur à celui de la zone de référence. Suite à une croissance deux fois moins forte, il est devenu légèrement inférieur en 2011 (26 000 euros contre 26 400 euros).

De fortes disparités opposent toutefois les communes périurbaines aisées et celles du massif. Le revenu fiscal médian est par exemple deux fois plus élevé à Herbeys que dans les communes d'Aiguebelle ou Saint-Colomban-des-Villards. Saint-Martin-d'Hères, où les inégalités de revenus sont importantes, abrite 35 % de la population du PNR vivant avec un bas revenu, 44 % de celle couverte par le RSA socle non majoré, et même 51 % de celle bénéficiant de la couverture maladie universelle.

Dans un contexte très « urbain », les salaires pèsent nettement plus dans les revenus que dans la zone de référence (68 % contre 63 %). Inversement, les revenus des professions non salariées et surtout les pensions et retraites sont en retrait.

Le territoire crée des emplois

Depuis 2006, compte tenu de la dynamique démographique, le nombre d'actifs résidents a un peu plus augmenté dans le territoire que dans la zone de référence (+ 5 % contre + 4 %). Des emplois ont été créés (+ 3 %), alors que les effectifs ont stagné dans la zone de référence. Le déséquilibre entre actifs occupés et emplois, lié au caractère périurbain du territoire, s'est malgré tout légèrement accru entre 2006 et 2011 : le nombre d'emplois

pour 100 actifs est passé de 80 à 78. Le solde des navettes s'est un peu dégradé (- 3 %).

En 2011, 41 000 actifs quittent quotidiennement le territoire pour aller travailler (soit 60 % des actifs résidents) tandis que 26 000 empruntent le chemin inverse (soit 48 % des emplois locaux). La plupart des sortants se rendent dans les grandes aires urbaines de Grenoble et de Chambéry. Au bilan des migrations alternantes, la première présente un solde excédentaire de 12 000 actifs, et la seconde de 2 600.

Ces mouvements génèrent des flux de circulation intenses en direction des pôles urbains, plaçant les liaisons entre montagne, ville et vallée au cœur des enjeux des politiques publiques locales en matière de transport et de mobilité durable. La promotion de modes de déplacement alternatifs à l'automobile individuelle pourrait en être un axe fort face au risque de congestion qui pèse sur certains axes routiers.

Compte tenu de la forte présence universitaire et d'activités métropolitaines supérieures, le territoire abrite une main-d'œuvre diplômée et une proportion importante de cadres. Ainsi, 21 % des actifs possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur long contre 16 % dans la zone de référence.

En lien avec la baisse de l'emploi dans les industries traditionnelles, le taux de chômage des hommes de 15 à 64 ans, au sens du recensement de la population, a nettement augmenté entre 2006 et 2011, passant de 6,8 % à 9,3 %. À l'inverse, la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire a contribué à l'amélioration de la situation des femmes sur le marché du travail : leur taux de chômage a diminué de 9,9 % à 9,5 %.

Les secteurs traditionnels de l'industrie en perte de vitesse

L'appareil productif repose avant tout sur le tertiaire, qui regroupe 76 % de l'emploi contre 67 % dans la zone de référence. Depuis 2006, sa croissance a été forte (+ 7 % contre + 6 %). Les effectifs

de l'agriculture chutent lourdement (- 17 % contre - 3 %), tandis que ceux de l'industrie reculent de façon moins marquée (- 14 % contre - 17 %).

Les effectifs industriels diminuent dans les secteurs traditionnels du travail du bois et de l'industrie du papier (- 800 emplois) et de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 600 emplois). En revanche, ils progressent dans les secteurs liés à l'hydroélectricité et à la gestion des eaux : la fabrication d'équipements électriques ainsi que la production et distribution d'électricité et d'eau emploient au total 450 personnes supplémentaires sur la période 2006-2011. Ces activités, qui valorisent des ressources naturelles, sont des spécificités fortes de la chaîne de Belledonne.

Employant chacune un peu moins de 2 000 salariés, la fabrication d'équipements électriques et celle de produits informatiques, électroniques et optiques sont bien implantées. Ces activités reposent sur la présence de deux entreprises phares : Schneider Electric Industries et Helwlett-Packard. Malgré des effectifs en baisse, le travail du bois et l'industrie du papier (1 250 salariés) gardent un ancrage historique sur le territoire, notamment sur la commune de La Rochette.

L'enseignement, premier employeur avec 9 000 salariés, rassemble 2,5 fois plus de salariés que dans la zone de référence. Les secteurs innovants du tertiaire sont également bien représentés avec l'ingénierie, le contrôle et l'analyse technique (1 250 salariés), la recherche-développement scientifique et les activités informatiques et services d'information (plus de 500 salariés chacun).

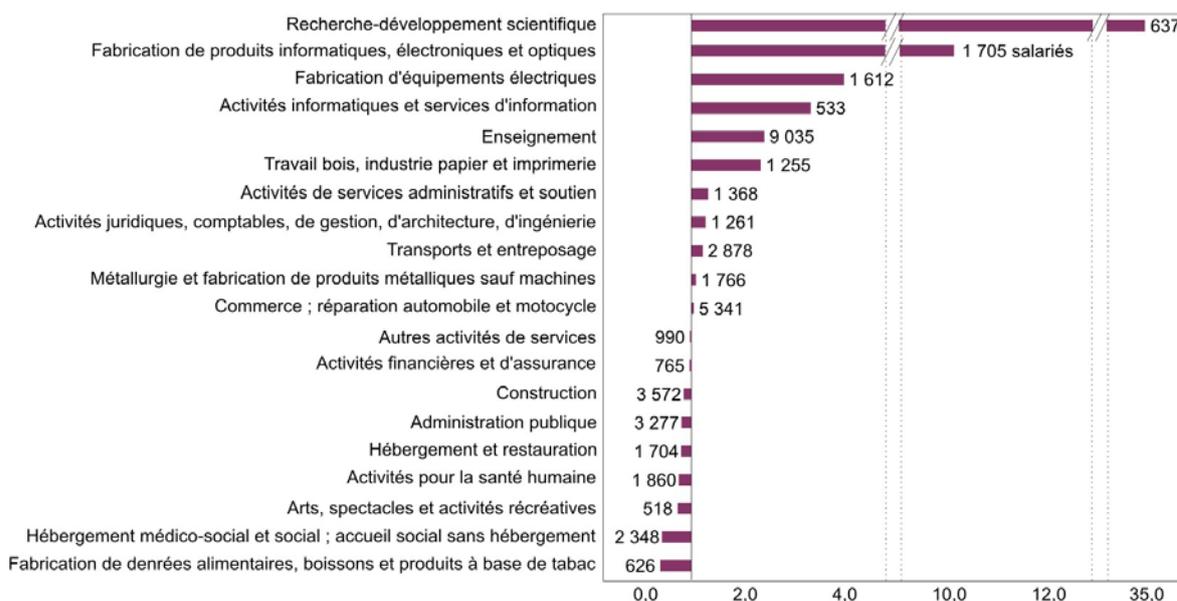
En termes de création d'emplois sur la période 2006-2011, l'action sociale (+ 1 000 salariés) et l'enseignement (+ 600 salariés) devancent l'hébergement-restauration et la santé. En revanche, les transports et l'entreposage ainsi que les arts, spectacles et activités récréatives voient leurs effectifs diminuer.

Une agriculture entre mutations et traditions

L'activité agricole repose sur quelque 600 exploitations. Dans ce territoire au relief difficile, les exploitations agricoles individuelles sont un peu plus répandues que dans la zone de référence (87 % contre 83 %). La plupart perpétuent une spécialisation historique dans l'élevage (ovin, caprin et bovins viande), parfois en association avec de la polyculture. Les grandes cultures sont aussi présentes dans la vallée de l'Isère. L'extension du tissu urbain fragilise l'assise foncière agricole et la rentabilité de certaines exploitations. Aussi, de nombreux exploitants diversifient leur production et saisissent les opportunités de débouchés en

5 Industries de pointe et activités innovantes, deux spécificités économiques fortes du territoire

Effectifs salariés et indice de spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence).

Lecture : La recherche-développement scientifique présente une forte spécificité dans la zone d'étude (35 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 637 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture

circuits courts offertes par la proximité de grands bassins de consommation.

L'agriculture en Belledonne reste de type traditionnel et familial. Son faible poids dans la structure économique (1 % des emplois) n'est probablement pas à la mesure des enjeux dont elle est porteuse pour le PNR. Composante identitaire du parc, l'activité agricole joue en effet un rôle clé dans la préservation d'espaces remarquables via ses impacts paysagers. Elle contribue à la mise en valeur du cadre de vie et, indirectement, à l'attrait touristique du territoire. Conscients de ces enjeux, les acteurs locaux œuvrent pour le maintien des pratiques pastorales. Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations a baissé un peu plus fortement qu'ailleurs (-35 % contre -30 %). Avec le développement du pastoralisme, la surface agricole utilisée totale a toutefois légèrement augmenté entre 2000 et 2010 (+2 %), alors qu'elle a nettement diminué dans la zone de référence (-9 %). Les alpages sont utilisés en grande partie par les éleveurs originaires du massif.

Haute montagne et thermalisme, supports d'un tourisme diversifié

La vocation touristique de Belledonne repose principalement sur l'activité de trois importantes stations d'altitude : Chamrousse, Les Sept Laux et Le Collet d'Allevard, qui constituent des destinations de prédilection des Grenoblois en saison hivernale. Ce tourisme de neige, sur lequel ne peuvent compter tous les PNR, permet d'assurer une présence touristique plus étalée dans le temps. La montagne est par ailleurs largement fréquentée l'été, de manière plus diffuse le reste de l'année. Belledonne dispose d'une densité touristique importante par rapport à la zone de référence (46 lits/km² contre 33 lits/km²). Quatre communes, Chamrousse, Les Adrets, Ferrière et Allevard, regroupent plus de la moitié de l'offre d'hébergement. Le nombre important de résidences secondaires, qui constituent 90 % de la capacité d'accueil, est lié à l'altitude et au caractère sauvage de la chaîne de Belledonne, qu'aucune route

ne traverse. Belledonne accueille aussi des curistes dans deux stations thermales, Allevard et Uriage-les-Bains, réputées pour les bienfaits de leurs eaux sulfureuses. Malgré la présence de ces sites, l'hôtellerie ne propose que 3 % de la capacité d'accueil totale. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales. Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR). Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

- **Dernières parutions** : PNR des Bauges, PNR de Chartreuse
- **À paraître** : PNR du Vercors

